

APERÇU

Huit étapes pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé

Date de publication : janvier 2023

Introduction

L'élaboration de politiques publiques favorables à la santé est l'une des cinq mesures de promotion de la santé décrites dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé¹. Les politiques publiques favorables à la santé visent à améliorer les conditions dans lesquelles les gens vivent : par exemple, créer et maintenir des environnements sécuritaires, sûrs, adéquats et durables tels que le logement, l'éducation et les services communautaires². Des politiques publiques favorables à la santé comprennent une variété d'options telles que la législation, les mesures fiscales, la fiscalité et le changement organisationnel¹. Le processus d'élaboration des politiques est une action coordonnée qui mène à des politiques de santé, de revenu et des politiques sociales qui favorisent une plus grande équité¹. Cette action coordonnée implique une grande variété de partenaires travaillant ensemble pour cerner un problème, en utilisant des données pour identifier des solutions potentielles, évaluer l'état de préparation pour les options politiques potentielles, et adopter, mettre en œuvre et évaluer la politique³.

Aperçu, résume le processus en huit étapes pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé décrit dans le [Manuel de soutien au processus d'élaboration des politiques](#), publié par Santé publique Ontario (SPO) en 2018. L'élaboration du manuel s'est appuyée sur des analyses documentaires, des séances de partage entre pairs et les conseils d'un groupe consultatif sur les politiques³. Le manuel propose un guide étape par étape pour s'engager et soutenir le processus d'élaboration de politiques publiques favorables à la santé. Ces ressources visent à renforcer la capacité des professionnels de la santé publique et aux personnes qui œuvrent à la promotion de la santé, ainsi que ceux qui soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la santé qui amélioreront les conditions de vie globales et, par le fait même, la santé des populations avec lesquelles ils travaillent.

Les huit étapes pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé

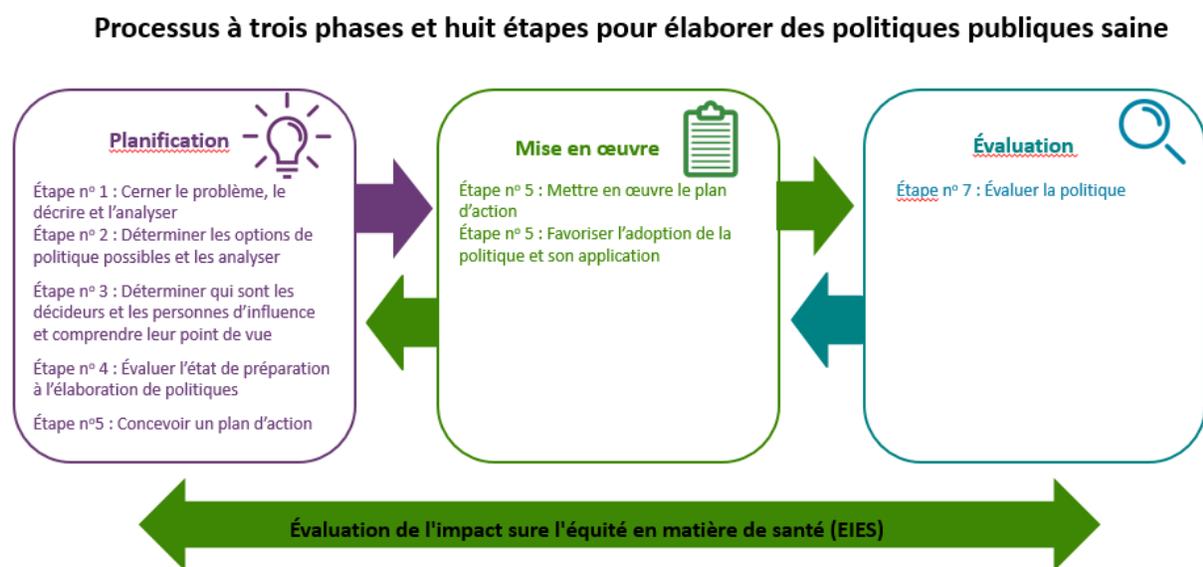
Le processus en trois phases et huit étapes (Figure 1) s'inscrit, du point de vue théorique, dans le cadre du modèle heuristique des étapes⁴ et s'aligne avec les [Compétences essentielles en santé publique au Canada](#)⁵, et avec les [Compétences pancanadiennes des promoteurs de la santé](#)⁶ :

1. Phase de planification : Établir un groupe de travail pour planifier le type de politique qui résoudra le problème rencontré par une communauté et/ou une organisation. Cette phase comprend cinq étapes.

2. Phase de mise en œuvre : Mettre en place les décisions prises lors de la phase de planification. Cette phase comprend deux étapes.
3. Phase d'évaluation : Élaborer un plan pour évaluer la politique, et idéalement, le processus d'élaboration des politiques. Cette phase comprend une étape.

Nous avons également intégré trois concepts fondamentaux au processus d'élaboration des politiques, à savoir l'approche centrée sur la santé dans toutes les politiques⁷ ; la promotion de l'idée ; et l'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES)⁸.

Figure 1 : Processus en trois phases et en huit étapes pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé



ÉTAPE 1 : CERNER LE PROBLÈME, LE DÉCRIRE ET L'ANALYSER

Objet : Parvenir à une compréhension collective du problème et recueillir suffisamment d'information afin d'établir si une politique publique favorable à la santé serait la solution qui convient.

Comprendre le problème permet aux gens d'explorer une variété d'interventions potentielles, y compris, mais sans s'y limiter, les politiques. La manière dont les problèmes sont décrits influence les activités entreprises pour les résoudre. C'est aussi l'occasion de commencer à renforcer le soutien à l'interne et à l'externe avec les partenaires de la communauté afin de résoudre le problème.

Activités à réaliser :

- cerner le problème sous différents angles ;
- évaluer la situation⁹;
- rédiger une note d'information ;

- établir les buts et les objectifs de la politique.

ÉTAPE 2 : DÉTERMINER LES OPTIONS DE POLITIQUE POSSIBLES ET LES ANALYSER

Objet : Étudier les options de politique possibles afin d'en cerner les plus importantes et les plus Réalisables.

Il peut y avoir une grande variété d'options politiques susceptibles de résoudre le problème particulier et d'améliorer la situation¹⁰. Cette étape aide à réduire les options. C'est le temps de réfléchir aux types de politiques qui permettraient d'atteindre les buts et les objectifs cernés durant l'Étape n° 1.

L'information recueillie durant cette étape est essentielle pour établir le bien-fondé de la solution retenue et obtenir du soutien pour résoudre le problème à l'aide d'une politique.

Activités à réaliser :

- identifier les options de politique ;
- analyser les options en question ;
- s'engager dans la prise de décision pour identifier les options à mettre en avant.

ÉTAPE 3 : DÉTERMINER QUI SONT LES DÉCIDEURS ET LES PERSONNES D'INFLUENCE ET COMPRENDRE LEUR POINT DE VUE

Objet : Repérer les décideurs ayant le pouvoir de mettre en œuvre la politique et se faire une idée de leurs convictions et de leur attitude vis-à-vis du problème et de la politique. Repérer les potentielles personnes d'influence.

Dans une organisation, il se trouve à tous les niveaux des gens qui prennent des décisions. Mais toutes n'ont pas la capacité de changer des politiques. Par exemple, il peut y avoir des gens dans une organisation (directeur général, médecin-hygiéniste), ou un élu ayant le pouvoir de mettre en œuvre un plan d'action dans leur organisation ou leur communauté, notamment un changement de politiques. Le fait de choisir des personnes inadéquates pour faire avancer une politique peut constituer une perte de temps et de ressources. Cela peut aussi mettre en péril l'élaboration d'une nouvelle politique, car son adoption et sa mise en œuvre (Étape n° 7) dépendent de la capacité à comprendre les personnes pertinentes et à les influencer. Si celles-ci n'ont pas été identifiées et comprises, cela compliquera la suite du processus.

Il est aussi important de mobiliser des gens qui peuvent amener un décideur à apporter un changement de politique. On pourrait considérer les membres du groupe de travail et ceux du groupe de consultation interne et externe comme des personnes d'influence. Un décideur peut aussi être une personne d'influence. C'est ainsi qu'un élu municipal peut avoir le pouvoir d'adopter un règlement municipal et d'influer sur le point de vue d'autres élus.

Activités à réaliser :

- dresser une liste des décideurs et des personnes d'influence ;
- analyser les décideurs et influenceurs afin de comprendre leurs comportements, intentions, attitudes et croyances¹¹ ;

- déterminer qui sont les décideurs et les personnes d'influence à mobiliser en priorité.

ÉTAPE 4 : ÉVALUER L'ÉTAT DE PRÉPARATION À L'ÉLABORATION DE POLITIQUES

Objet : Évaluer l'état de préparation des collectivités, des organisations, et des décideurs à appuyer l'option ou les options de politique retenues et à les mettre en œuvre.

L'élaboration de politiques nécessite un investissement important en temps, en ressources et en financement. Les décideurs, les organisations et le public concernés peuvent se trouver à divers niveaux de préparation ; il est utile de le savoir pour déterminer les stratégies qui permettront d'aller de l'avant pour appuyer l'option de politique choisie. Par exemple, certaines approches de promotion de la santé (sensibilisation, éducation, développement de compétences ou appui environnemental pour n'en citer que quelques-unes) peuvent accroître l'état de préparation à l'égard d'une politique donnée. Il faudra tirer parti de cette connaissance au moment d'élaborer un plan d'action (Étape n°5).

Activités à réaliser :

- évaluer l'état de préparation de la politique. [L'Outil de préparation en matière de politiques](#), un questionnaire autogéré élaboré par l'Alberta Policy Coalition for Cancer Prevention offre un moyen structuré d'évaluer l'état de préparation d'une communauté ou d'un organisme à un changement de politique¹².
- Faire une [analyse des rapports de force](#), afin de comprendre l'éventail de facteurs susceptibles d'influer sur le succès d'une option de politique¹³.

ÉTAPE 5 : CONCEVOIR UN PLAN D'ACTION

Objet : Concevoir un plan d'action pour guider la mise en œuvre d'une option de politique particulière.

Le plan d'action est un moyen d'utiliser l'information obtenue durant les étapes 1 à 4 pour présenter les activités à mener durant la phase de mise en œuvre. Les actions choisies permettront de créer une dynamique et un soutien pour la politique.

Activités à réaliser

- créer un [modèle logique](#) pour représenter visuellement la relation entre vos objectifs et les stratégies sélectionnées¹⁴ ;
- Élaborer un plan d'action qui décrit les principales activités, tâches, ressources et échéanciers nécessaires pour réaliser les stratégies sélectionnées¹⁵ ;
- mener une [EIES](#) du plan d'action et le réviser en conséquence.

ÉVALUER LA PHASE DE PLANIFICATION

Avant de passer à l'étape suivante, il serait pertinent d'envisager l'évaluation de la phase de planification pour démontrer les progrès du processus d'élaboration des politiques aux bailleurs de fonds, aux dirigeants de l'organisation, aux représentants du gouvernement et à la communauté.

ÉTAPE 6 : METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION

Objet : Faire un suivi de la mise en œuvre du plan d'action. Apporter collectivement les ajustements nécessaires en fonction des circonstances politiques, économiques et sociales et des ressources humaines et financières disponibles.

La concrétisation du plan d'action peut être difficile. Cette étape vise à s'assurer que les activités ont lieu comme prévu, et que si ce n'est pas le cas, elles peuvent être modifiées ou adaptées au besoin. Restez dans les paramètres des buts et objectifs convenus.

Activités à réaliser :

- mettre au point une structure pour rendre compte des progrès réalisés, des défis et du soutien additionnel nécessaire ;
- actualiser le plan d'action et communiquer les changements apportés aux parties prenantes.

ÉTAPE 7 : FAVORISER L'ADOPTION DE LA POLITIQUE ET SON APPLICATION

Objet : Amener les décideurs à adopter la politique.

La mise en application d'une politique est ce qui a lieu entre le moment où la politique est instaurée et celui où l'on perçoit ses effets. Cette partie du processus d'élaboration des politiques se concentre spécifiquement sur ceux qui ont le pouvoir de décision pour adopter et mettre en œuvre la politique dans leur contexte (par exemple, organisation ou communauté). Il est important de développer une compréhension des processus que les organisations, les institutions, les communautés et les gouvernements doivent suivre pour adopter la politique.

Activités à réaliser :

- comprendre le processus de mise en application de la politique ;
- rédiger la politique ;
- communiquer la politique.

ÉTAPE 8 : ÉVALUER LA POLITIQUE

Objet : Concevoir un plan d'évaluation, en piloter l'exécution et en communiquer les résultats.

Les évaluations de politiques font appel à des principes et des méthodes d'évaluation permettant d'examiner le contenu, la mise en œuvre et les effets afin d'en déterminer le bien-fondé, la valeur et l'utilité. Tout comme la phase de planification et de mise en œuvre, l'évaluation d'une politique est un processus systématique. Le but de cette étape est d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'évaluation de la politique elle-même ainsi que d'évaluer le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique. Cela permet de s'assurer que la politique a été mise en œuvre comme prévu et a l'impact souhaité, ainsi que d'évaluer le processus utilisé pour élaborer et mettre en œuvre la politique.

Bien qu'il s'agisse de la dernière étape, les activités tout au long du processus d'élaboration des politiques doivent être suivies et évaluées régulièrement. Les résultats de ces premiers efforts d'évaluation devraient également être réexaminés à cette étape.

Activités à réaliser :

- mener une évaluation de la politique ;
- communiquer les résultats de cette évaluation.

Conclusion

L'élaboration de politiques publiques favorables à la santé est une opération complexe nécessitant une approche globale et mettant en jeu un large éventail de partenaires tels que des organisations, des collectivités et des décideurs. Ensemble, ces partenaires travaillent à cerner le problème, à recenser des solutions potentielles à partir de données probantes, se livrent à des activités de transfert des connaissances pour soutenir les résultats de la politique et influencer sur ces résultats, pour enfin, voir la mise en œuvre et l'évaluation de la politique.

C'est un processus qui peut paraître intimidant. En suivant les étapes décrites ici, les professionnels de la santé publique et les personnes œuvrant dans la promotion de la santé découvriront des concepts et des stratégies utiles à l'appui d'un processus d'élaboration de politique gérable. Ils pourront ainsi apporter leur soutien à des interventions des pouvoirs publics fondées sur des données probantes, interventions qui, à leur tour, entraîneront de meilleurs résultats pour la santé.

« Le travail politique est un travail ardu qui requiert des efforts constants. Il s'agit souvent de changements et de succès modestes et graduels. Mais quand on les met tous bout à bout, l'impact positif qu'ils peuvent avoir sur la population dans son ensemble en vaut bien la peine. »¹⁶ (p. 3)

Bibliographie

1. Organisation mondiale de la santé. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé : première conférence internationale sur la promotion de la santé [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 1986 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : https://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf
2. Milio N. Glossary : healthy public policy. J Epidemiol Community Health. 2001;55(9):622-3. Source : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1731988/pdf/v055p00622.pdf>
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bergeron K. Manuel de soutien au processus d'élaboration de politiques [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2018 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/s/2018/supporting-policy-making.pdf?la=fr>
4. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bergeron K. Pleins feux sur : La pertinence du modèle heuristique des étapes pour l'élaboration de politiques publiques saines [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2016 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/F/2016/focus-on-stage-model-policies.pdf?rev=29e1f452c7134f39b4ef01042da30401&sc_lang=fr
5. Agence de la santé publique du Canada. Compétences essentielles en santé publique au Canada [Internet]. Version 1.0. Ottawa, ON : Sa Majesté la Reine du chef du Canada ; 2008 [cité le 24 novembre 2022]. Source : <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/public-health-practice/skills-online/core-competencies-public-health-canada/cc-manual-fra090407.pdf>.
6. Comité pancanadien des compétences des promoteurs de la santé. Compétences pancanadiennes des promoteurs de la santé et glossaire [Internet]. Ottawa, ON : Promotion de la santé Canada ; 2015 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://www.healthpromotioncanada.ca/wp-content/uploads/2016/07/2015-FR-HPComp-Package-new-logo.pdf>.
7. Organisation mondiale de la santé. Health in all policies training manual [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2015 [cité le 24 novembre 2022]. Source : <https://www.who.int/publications-detail-redirect/9789241507981>.
8. Ontario. Ministère de la Santé ; ministère des Soins de Longue durée. Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé (EIES). Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2008 [modifié le 30 mars 2021 ; cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/heia/tool.aspx>.
9. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Meserve A, Bergeron K. Pleins feux sur : Les six étapes stratégiques d'une évaluation situationnelle [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2015 [cité le 1^{er} novembre

- 2022]. Source : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2015/focus-on-situational-assessment.pdf?sc_lang=fr.
10. Fafard P. Données probantes et politiques publiques favorables à la santé : pistes fournies par les sciences de la santé et la science politique [Internet]. Montréal, Qc : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé ; 2008 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://www.ccnpps.ca/docs/FafardDonn%C3%A9esProbantes08juin.pdf>.
 11. Varvasovszky Z, Brugha R. A stakeholder analysis. Health Policy Plan. 2000;15(3):338-45. Source : <https://doi.org/10.1093/heapol/15.3.338>.
 12. Policy, Location, and Access in Community Environments (PLACE) Research Lab. Outil de changement de politique [Internet]. Edmonton, AB : Policy, Location, and Access in Community Environments (PLACE) Research Lab; 2020 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://policyreadinesstool.com/loutil/apercu/>.
 13. Mind Tools. Force field analysis : analyzing the pressures for and against change [Internet]. Edmonton AB : Emerald Works Ltd. 2022 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : https://www.mindtools.com/pages/article/newTED_06.htm.
 14. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Abdi S, Mensah G. Pleins feux sur : Modèle logique – Un outil de planification et d'évaluation [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2016 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2016/focus-on-logic-model.pdf?sc_lang=fr.
 15. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Planning health promotion programs: introductory workbook [Internet]. 5th ed. Toronto ; ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario ; 2018. [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/W/2018/workbook-program-planning.zip?sc_lang=en.
 16. Nykiforuk CIJ, Nieuwendyk LM, Raine KD, Reed S, Kyle K. Outil de préparation en matière de politiques : Comprendre le niveau de préparation pour les changements de politiques et stratégies pour passer à l'action [Internet]. Edmonton, AB : University of Alberta, School of Public Health; 2014 [cité le 1^{er} novembre 2022]. Source : <https://policyreadinesstool.com/wp-content/uploads/2020/11/PolicyReadinessTool-2020OCT-French-1.pdf>.

Auteur

Andrea Bodkin, spécialiste principale des programmes en promotion de la santé, unité de Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes à Santé publique Ontario.

Remerciements

Santé publique Ontario tient à remercier la D^{re} Kim Bergeron, anciennement conseillère en promotion de la santé à Santé publique Ontario, qui a élaboré le [Manuel de soutien au processus d'élaboration de politiques](#), ainsi que le personnel et les partenaires de l'Unité des communications en santé, qui ont élaboré des versions antérieures du manuel.

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Bodkin A. Huit étapes pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario ; 2022.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a produit le présent document. SPO prodigue des conseils de nature scientifique et technique au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Aperçu

Aperçu est un court document offrant de manière concise un aperçu sur un sujet ou sur les étapes d'un processus.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est une société d'État vouée à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour en savoir davantage sur SPO, veuillez consulter : santepubliqueontario.ca.